

Perspectives 2019

1. Archéologie (fig. 153 et 154)

- Finir la fouille des sépultures dans la nef.
- Ouvrir la zone au droit du chevet pour analyser la relation entre la construction et le rocher naturel.
- Elargir l'actuel sondage à l'extérieur du chevet vers le sud pour retrouver la limite sud de la zone cémétériale.
- Poursuivre l'actuel sondage à l'extérieur du chevet vers l'est, au droit du mur de la chapelle, pour retrouver la limite orientale de la zone cémétériale et la présence éventuelle d'une terrasse antérieure (en fonction des données du géoradar).
- Démontér le reste du dallage dans le quart nord-est de la cour du cloître et poursuivre le démontage des murs du XIXe siècle (USC 1331 et 1332).
- Décaper la partie orientale du sous-sol du grand bâtiment du XVIIIe siècle pour comprendre l'organisation, la fonction et la circulation de ces sous-sols monumentaux.
- Ouvrir un sondage de reconnaissance sur la parcelle n° 168 pour programmer les investigations futures, sous la forme d'un rectangle de direction sud-nord, d'une largeur d'environ 4 m, incluant la terrasse intermédiaire sud, le bâtiment de l'aile sud et la galerie sud du cloître.
- Pratiquer un sondage au niveau de l'entrée de l'église (autorisation propriétaire).
- Pratiquer un sondage au niveau du *porticum* supposé (autorisation mairie) En effet, le mur situé au sud de la chapelle du XIXe siècle (USC 1016) rappelle la disposition du *porticum* de la celle grandmontaine de Comberounal (fig. 155).

2. Intervention extérieure complémentaire : la grange monastique du Coudier (fig. 156)

Les travaux programmés par l'architecte du Patrimoine, Jérôme Baguet, pour le compte du propriétaire de la grange monastique du Coudier (com. Ambazac), située dans la franchise de Grandmont, fournissent l'opportunité d'un investissement scientifique de notre équipe qui prendrait les formes suivantes :

- quatre sondages archéologiques (deux à l'intérieur au niveau des piles centrales et deux à l'extérieur encore à déterminer) ;
- une étude complète du bâti (plan, relevés des élévations, corpus photographique...).

En 2015, Jean-Marc Popineau a fait un premier bilan de nos connaissances sur cet établissement économique, l'un des plus importants du domaine vivrier de l'abbaye de Grandmont. En voici l'essentiel.

Entre 1071 et 1091, époque de Guy 1^{er}, abbé de Solignac, Gérard de *Jaunac* (Jonas ?), seigneur de Chalucet, donne à Solignac son mas de *Coder* (Coudier ?), près du château de *Montcocu* (« Montméry »). En 1178, Adémar 1^{er}, abbé de Solignac, signe la donation du lieu de Coudier au monastère de Grandmont. La même année, son successeur confirme cette donation¹. Au XVIII^e siècle, l'abbé Nadaud écrit à propos des assises seigneuriales tenues par Caturcin (1216-1228) dans la grange avant 1288 : « cette grange existe encore et est capable de contenir la récolte entière des quatre domaines que les religieux de Grandmont ont dans cet endroit, de loger les hommes et le bétail ». Le terrier de 1496² mentionne le *chemin qui va du Petit Coudier au Grand Coudier*. Un acte notarié de 1550, relevé par F. Gaudy de Couzeix, mentionne la métairie de Coudier. Par cet acte, Antoine de Neuville, baron de Magnac et son frère, François de Neuville, abbé commendataire de Grandmont (1525-1561), vendent à Mathieu Alesme, bourgeois et marchand de Limoges, du seigle des récoltes à faire à Grandmont en 1552 et 1553, et lui donnent reçu de la somme correspondante et hypothèque sur les dîmes, les blés et froment appartenant [à l'abbaye], à cause de la métairie de Coudier et tous les autres biens temporels de l'abbaye. Le terrier de 1577³ est le premier à mentionner explicitement la grange : *maison et jardin, joignant ensemble située près et derrière la grange du Grand Coudier, en la franchise appelée chez la Fandant*.

Sur place, on voit un ensemble composé d'une grange et d'une maison attenante. La maison, située à 4 m de la grange, présente des chanfreins à 45° autour de la porte d'entrée et des chanfreins concaves autour d'une lucarne. La grange forme un rectangle orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est. Elle mesure extérieurement 40,80 m x 21,50 m. Les murs périphériques ont entre 0,80 et 0,90 m d'épaisseur. La charpente est supportée par deux rangées de 7 piliers en granit. Ces piliers carrés ont une section de 0,60 m pour 5,50 m de hauteur et sont surmontés d'un encorbellement recevant les contrefiches de la charpente. Au-dessus de cet encorbellement, les piliers carrés se continuent sur 1,60 m environ de hauteur, avec une section de 0,45 m, pour recevoir les pièces maîtresses de la charpente. Le pignon nord-nord-ouest a dû être refait peu avant 1821, date à laquelle Allou signale la réfection d'une façade comme récente. La comparaison du cadastre de 1810 et du cadastre actuel permet de se rendre compte que la grange a été réduite d'environ 15 m du côté sud-sud-est. Cela correspond à ce que dit Allou, selon lequel la grange comportait 22 piliers, c'est-à-dire deux rangées de 11 piliers. La réfection de ce pignon sud-sud-est a pu être faite vers 1860, lors de la construction de la maison d'habitation. La

¹ D'après divers ouvrages se référant à un manuscrit autrefois conservé à Grandmont.

² AD Haute-Vienne, 5H108, terrier de Grandmont.

³ AD Haute-Vienne, 5H110.

superficie originelle de la grange serait donc de 1200 m², ce qui la rend comparable aux vastes granges dîmières de la riche plaine d'Ile de France (Montépilloy « Fourcheret », 1170 m², ou Villeron « Vollerand », 1188 m²).

La grange était auparavant couverte de chaume, comme le suggère l'imposante souche de cheminée en pierre portant les traces de la couverture végétale qui a précédé les tuiles-canal actuelles. La quasi-totalité des murs extérieurs de la grange semble avoir été rebâtie à l'époque moderne. Seul l'angle nord-est semble ancien ; on voit une porte murée et les traces d'arrachement sur le mur gouttereau et sur la façade où un petit édifice aujourd'hui détruit, un four à pain d'après le propriétaire, apparaît sur d'anciens plans. Une ouverture subsiste à cet emplacement, à l'intérieur. Cette grange aurait possédé une chapelle et quelques pièces pour le logement des convers. Il reste deux anciens logements aménagés dans l'angle sud-est, avec des égouts de bachots (pierre à évier), des portes et des fenêtres au rez-de-chaussée, munies de linteau en bois, et de petites fenêtres à l'étage.

3. Analyses (fig. 26)

Datations par radiocarbone

Dix prélèvements (ossements humains, charbons de bois et bois) sont en cours d'analyse dans le cadre du programme « Artémis », du Ministère de la Culture.

1. Charbon de bois contenu dans une poterie (OI 72, US 1416) retrouvée sous un possible enfeu de la galerie nord du cloître, non loin d'une probable ouverture vers la nef. Le reste du contenu a fait l'objet d'une étude anthracologique.
 - Objectif : nature et signification de ce dépôt peu courant.
2. Ossement de la sépulture n° 14, recoupée par le mur sud de la chapelle latérale du chevet.
 - Objectif : déterminer une occupation antérieure aux structures construites « médiévales » actuellement en place.
3. Ossement provenant de l'ossuaire de la sépulture n° 12 et pris dans la maçonnerie du chaînage du seuil de la chapelle latérale au chevet.
 - Objectif : avoir un terminus pour l'aménagement de cette chapelle.
4. Ossement de la sépulture n° 25, qui est à la fois stratigraphiquement la plus ancienne d'un groupe de tombes placées au centre de la nef de l'église « médiévale » et décalée par rapport à l'axe médian de cette même nef, contrairement aux autres inhumations.
 - Objectif : déterminer une occupation antérieure aux structures construites « médiévales » actuellement en place.
5. Ossement de la sépulture n° 30, qui est à la fois stratigraphiquement l'une des plus anciennes d'un groupe de tombes placées au centre de la nef de l'église « médiévale » et, à ce jour, l'unique sépulture d'enfant sur le site.

- Objectif : préciser le début de l'occupation funéraire du site et documenter cette inhumation particulière, ce qui pourrait permettre de compléter nos connaissances sur la gestion funéraire des religieux grandmontains.
6. Ossement de la sépulture n° 31, dans la galerie nord du cloître, recoupée par deux autres sépultures.
 - Objectif : fournir un repère chronologique pour des phases définies par la stratigraphie, toujours dans le cadre d'une meilleure appréhension de la politique funéraire grandmontaine (présence de plusieurs individus aux pathologies invalidantes, d'une part, et d'un ensemble d'individus inhumés dans le sens inverse de l'orientation habituelle (tête à l'est) pour les époques médiévale et moderne, d'autre part.
 7. Ossement de la sépulture n° 36, dans la zone cémétériale placée à l'est du chevet de l'église « médiévale ». Ce secteur est visiblement associé à un des fonctionnements anciens de ce chevet et à l'une des premières terrasses d'aménagement du promontoire. La tombe n° 44 semble venir s'appuyer sur la sépulture, qui pourrait donc appartenir aux inhumations les plus anciennes de la zone. Cette sépulture contient, par ailleurs, un dépôt particulier (une fiole en plomb placée sur le thorax du défunt), que l'on retrouve dans deux autres sépultures de la même zone).
 - Objectif : préciser la datation de ce fonctionnement primitif et celle de l'occupation funéraire de cette zone, avant son remblaiement pour constituer une nouvelle terrasse plus haute ; dater cette pratique de dépôt de fiole.
 8. Charbon de bois contenu dans le comblement (US 1088) d'une fosse (US 1115) anthropique située sous le sol de la nef et recoupée par les fondations du mur gouttereau nord, ce qui fait de cette structure un possible témoin d'une occupation antérieure du promontoire.
 - Objectif : vérifier cette possibilité dans le cadre de la reconstitution des premiers temps de cet ordre religieux et fournir un terminus pour la construction de cette partie de l'église.
 9. Pièce de bois ancrée dans l'angle nord-est d'une fosse anthropique (1312) interprétée comme un possible fond de cabane. La fosse a été utilisée par les constructeurs médiévaux pour asseoir les fondations du mur-bahut de la galerie nord du cloître.
 - Objectif : fournir un terminus pour la datation du cloître et éventuellement déceler une occupation humaine avant l'arrivée des frères sur le promontoire au début du XIIIe siècle.
 10. Ossement de la sépulture n° 3, placée dans la galerie nord du cloître et recoupée par la sépulture 20, le long du mur gouttereau sud de la nef.
 - Objectif : préciser la datation de l'une des plus anciennes tombes, stratigraphiquement, orientée la tête à l'est ; la relation stratigraphique entre ce groupe de sépultures et la fosse qui a servi à asseoir les fondations du mur gouttereau sud, fournira également un indice précieux pour la datation de ce dernier.

Prélèvements de mortier

A la demande de la CTRA, sept prélèvements de mortier ont été réalisés et sont en attente d'analyse par un Laboratoire qui doit être conseillé par le Service régional de l'Archéologie.

- P1.** Chevet de l'église au niveau de la 5^{ème} assise (**USC 1062**).
- P2.** Chevet de l'église médiévale en niveau inférieur (1^{ère} assise) (**USC 1062**).
- P3.** Mur-bahut de la galerie nord du cloître en niveau supérieur (**USC 1139**).
- P4.** Mur-bahut de la galerie nord du cloître en niveau inférieur (**USC 1139**).
- P5.** Mur oriental de la chapelle latérale au chevet en niveau supérieur (10^{ème} assise) (**USC 1114**).
- P6.** Mur oriental de la chapelle latérale au chevet en niveau inférieur (4^{ème} assise) (**USC 1114**).
- P7.** Mur ouest de la cave du bâtiment du XVIIIe siècle (**USC 1330**).

4. Topographie (fig. 154)

Le relevé topo-archéologique doit être complété par la prise en compte de deux secteurs : le versant occidental du promontoire, dont les sources semblent indiquer qu'il était aménagé au XV^e siècle ; le secteur nord du bourg. Ce dernier comporte, en effet, des habitats en terrasse bien préservés et des structures dont certaines pourraient correspondre à des sections d'enceinte ou de clôture. Le sol géologique y est aussi régulièrement affleurant et sa cartographie offrira une meilleure perception de la topographie du promontoire.

5. Archéologie du bâti (fig. 154)

- Relevé pierre à pierre du mur d'enclos et de terrasse ouest (parois interne et externe), sur deux ans.

6. Etude du bourg

En fonction des orientations prises par la fouille de l'abbaye et des objectifs donnés par le SRA, il conviendra dans l'avenir d'affiner l'analyse par des fenêtres de sondage ou des opérations de prospection radar ciblées. Les pistes évoquées à cet égard dans le rapport de 2015, concernaient notamment le secteur des terrasses sud, susceptible d'offrir des zones d'habitat préservées, exemptes de remaniement depuis plus d'un siècle, ainsi que le secteur sud-ouest du bourg.

Le secteur ouest devra bénéficier de recherches complémentaires dans l'avenir. Il est occupé jusqu'au XVIII^e siècle par un habitat modeste, démoli sur ordre de l'abbé. Il figure parmi les plus mal connus du bourg et doit faire l'objet, au cours de prochaines campagnes, d'un levé topographique visant à compléter le modèle numérique de terrain du promontoire. Des traces éparses d'aménagements en terrasses sont perceptibles dans les broussailles et le secteur est resté vierge d'occupation, au moins au cours de la période contemporaine.

7. Archéogéographie

La nature géographique du territoire étudié, très escarpé et au couvert végétal parfois impénétrable, et la date des campagnes de prospection, toujours en été, rendent les résultats parfois malaisés à interpréter. Certaines parcelles difficiles d'accès n'ont pu être prospectées ; quelques structures découvertes n'ont pas été cartographiées avec précision en raison de l'absence de repères visibles à proximité. C'est pourquoi le recours à l'outil LiDAR semble indispensable pour poursuivre

fructueusement l'opération de prospection-inventaire. Ce procédé permet, en effet, de visualiser directement les reliefs du sol sur de grandes surfaces avec une rapidité et une précision inégalées, quelle que soit la nature du terrain. Les nouvelles structures ainsi repérées seront ajoutées à la base de données SIG et les données déjà répertoriées feront l'objet d'une géolocalisation sur les images LiDAR.

Dans les prochaines années, le recours au LiDAR devrait systématiser le relevé du paléo-parcellaire et la numérisation du cadastre napoléonien permettra d'avoir une meilleure lecture des limites et des toponymes, et par conséquent une meilleure analyse du parcellaire pour l'opération de 2019. Une fois ce parcellaire connu, il sera possible d'en analyser la morphologie.

La méthode utilisée trouve sa limite dans le fait qu'il est bien souvent très difficile de dater précisément les faits archéologiques découverts, leurs mentions dans les textes anciens restant rares et sujettes à caution. C'est pour cette raison qu'il sera nécessaire de procéder ponctuellement à des sondages archéologiques afin de mieux dater ces structures, comme cela a été fait par exemple par l'équipe subaquatique de Christophe Cloquier qui a fait analyser du bois prélevé sur la vanne d'un étang.

8. Mobilier

- Première analyse de la céramique retrouvée dans le cadre d'un mémoire de Master (M. Giuge).
- Détermination, analyse et stabilisation des objets isolés en métal, en verre et en bois (devis LandArc).
- Etude et stabilisation des fragments de tissu (en recherche de partenaire).

9. Histoire

- Poursuite de la traduction et de l'analyse systématique des textes anciens.
- Reprise de l'ensemble des informations fournies par les chroniqueurs et les historiens de l'époque moderne à partir des manuscrits originaux, avec une mise en perspective par le biais d'un tableau comparatif.
- Recherche dans le Minutier central parisien s'il n'existe pas un contrat entre l'abbé de Grandmont et un architecte, pour la reconstruction totale de l'abbaye au XVIII^e siècle.
- Collecte de données pour la constitution du fichier des celles grandmontaines.

Projet d'édition du nécrologe par Jean-Loup Lemaitre (EPHE)

Le nécrologe primitif de Grandmont (BnF, lat. 1138) a été publié d'une manière provisoire en 1998⁴ mais, selon l'avis même de Jean-Loup Lemaitre⁵, mériterait une nouvelle édition critique. Rédigé entre 1139 et 1170 au plus large (peut-être 1157), il est incomplet et peu disert mais il pourrait renseigner sur l'environnement du monastère au moment de son essor. Les confraternités inscrites montrent une volonté d'ouverture aux congrégations existantes, canoniales comme monastiques : les chanoines réguliers de Lesterps et de l'Artige ; les bénédictins de Souillac, d'Uzerche et de Saint-Martial de Limoges... Il n'y a guère que les éphémères frères ermites de Combret qui pourraient ressembler aux grandmontains, du moins aux pionniers !

Contacté, Jean-Loup Lemaitre pense qu'il est toujours possible d'envisager une édition du nécrologe avec le fac-similé en regard. Toutefois, il ne faut pas se faire trop d'illusion, on pourra relever une main primitive et des additions, peut-être des groupes d'additions, mais sans grand espoir de les dater avec précision. On ira guère au-delà que ce qu'il a fait avec dom Jean Becquet car les documents relatifs au XIIIe siècle et aux premières années du XIIIe siècle sont plus que rares dans le fonds de Grandmont.

10. Mise en oeuvre d'un fichier sur les celles grandmontaines

- Phase longue de collecte des informations historiques et archéologiques.

11. Valorisation scientifique

- Seconde journée d'étude sur l'abbaye et l'ordre de Grandmont à l'Université de Limoges le vendredi 7 juin 2019 (sur le thème du réseau des celles et de son importance dans l'évolution de l'ordre), avec publication des actes des deux journées (2018 et 2019).

Par ailleurs, la mise en valeur du site au sens large représente une action à long terme. Différents thèmes peuvent être développés sur des lieux, des figures emblématiques ou des méthodes d'investigation. Les supports envisagés sont variés : livret, panneaux, application Smartphone dans le cadre d'un sentier d'interprétation ou d'une « archéo-balade » avec un animateur du patrimoine. Il convient aussi de mener une étude de faisabilité en vue d'une exposition (au Musée des Beaux-Arts à Limoges ?) sur « Les trésors de Grandmont », comme aboutissement du travail d'inventaire du mobilier lapidaire et du mobilier précieux.

⁴ Dom J. Becquet, *Etudes grandmontaines*, Ussel, 1998, p. 291-307.

⁵ « Jean-Loup.Lemaitre@ephe.psl.eu ».